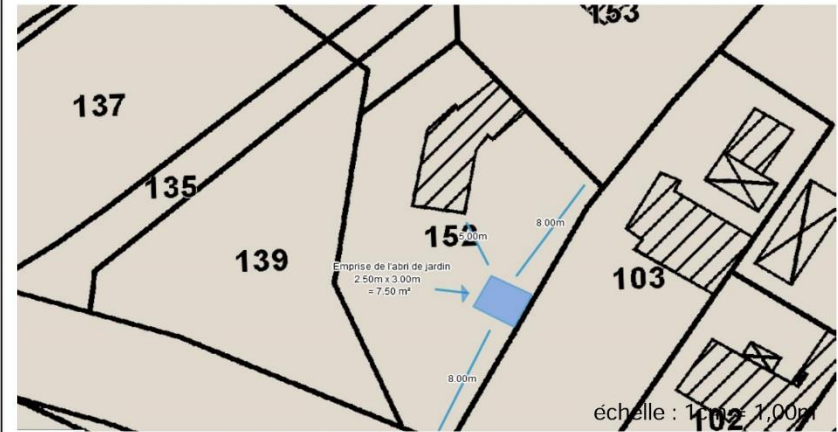


## PLAN DE SITUATION

disponible sur le site [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

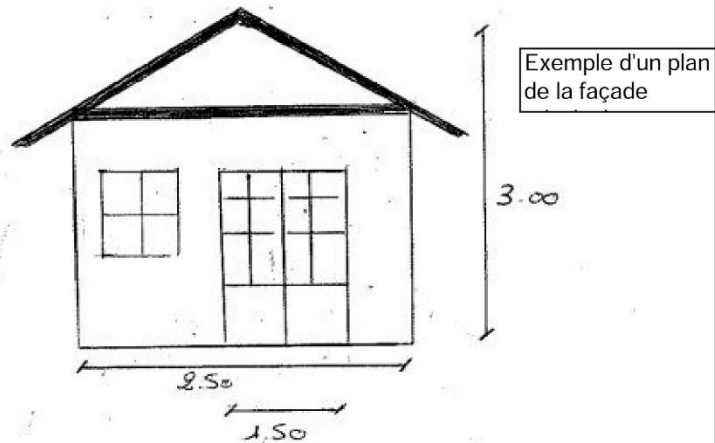


## PLAN DE MASSE

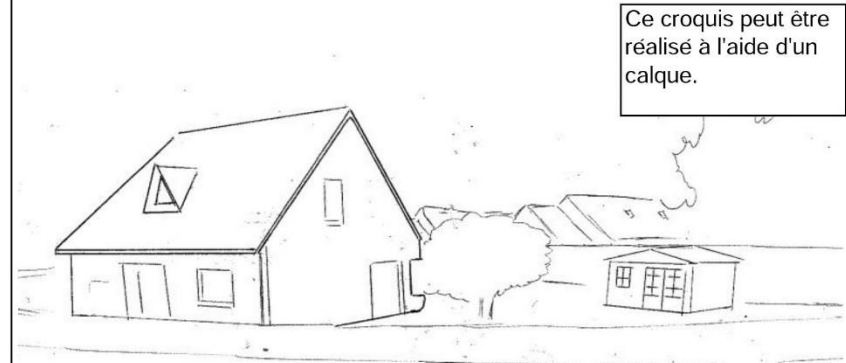


disponible sur le site  
[www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

## PLAN DES FAÇADES



## INSERTION DE LA CONSTRUCTION



## ABRI DE JARDIN / GARAGE INDÉPENDANT / AUVENT / CARPORT

Une déclaration préalable suffit si l'abri de jardin ou le garage séparé a une surface **inférieure à 20 m<sup>2</sup>**.

**Au-delà de 20 m<sup>2</sup>**, une demande de permis de construire sera nécessaire.

Le dossier de demande devra être déposé en **4 exemplaires (formulaire et pièces)** à : **LA MAIRIE DE VOTRE COMMUNE**

Contact :

Horaires d'ouverture :

### PHOTOGRAPHIE DU LIEU D'IMPLANTATION



Implantation du projet

*La photographie doit être de bonne qualité et si possible en couleur.*

### DESCRIPTIF DE LA CONSTRUCTION



#### Abri de jardin :

Dimensions : 2,50 x 3,00 m

Surface : 7,50 m<sup>2</sup>

Hauteur : 3,00 m

Matériaux : bois, couleur pin

Toiture : shingle noir

Menuiserie : bois

### FORMULAIRE : Déclaration Préalable (DP)

Cerfa 13703\*05 (disponible sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))

#### Cadres à remplir :

Cadres 1 et 2 : Identité et coordonnées du déclarant

Cadre 3 : Renseignements sur le terrain avec ses références cadastrales

Cadre 4 : Le projet (nature et surface de plancher)

Cadre 5 : Engagement et signature

### DÉCLARATION DES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES AUX CALCUL DES IMPOSITIONS

Cadre 1 : Renseignements concernant les constructions

Cadre 3 : Engagement et signature

### PIÈCES À FOURNIR (voir exemples ci-après)

- Plan de situation
- Plan de masse à l'échelle
- Plan des façades à l'échelle